



Numéro de Révision: 002.0

Date de sortie: 06/27/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>BONDERITE M-NT 7400 NON CHROME PRETREAT known as BONDERITE 7400</b>	<b>Numéro IDH:</b>	599060
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Revêtement		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b> Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
<b>DANGER:</b>	H226 - LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. H302 - NOCIF EN CAS D'INGESTION. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H373 - RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
TOXICITE AIGUË ORAL.E.AUX.ES	4
CORROSION CUTANEE	1C
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

### PICTOGRAMME(S)



#### Conseils de prudence

Numéro IDH: 599060

Nom du produit: BONDERITE M-NT 7400 NON CHROME PRETREAT known as BONDERITE 7400

<b>Prévention:</b>	<p>P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.</p> <p>P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.</p> <p>P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P260 - Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.</p> <p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.</p>
<b>Intervention:</b>	<p>P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.</p> <p>P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.</p> <p>P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.</p>
<b>Stockage:</b>	<p>P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 - Garder sous clef.</p>
<b>Élimination:</b>	<p>P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.</p>

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

**Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.**

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Poly(4-vinylphénol-N-méthylglucamine-formaldéhyde)	162006-87-3	5 - 10
1-Propoxy-2-propanol	1569-01-3	5 - 10
Acide hexafluotitanique	17439-11-1	1 - 5
Phosphoric acid, manganese salt	10124-54-6	1 - 5
Méthanol	67-56-1	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

## 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Si des buées ou vapeurs de ce produit sont inhalées, amener immédiatement la personne à l'air frais. Obtenir une aide médicale si des symptômes se déclarent ou persistent. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Un personnel formé devrait administrer du gluconate de calcium à 2,5 % à l'aide d'un pulvérisateur pendant 20 minutes.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirez les vêtements et les chaussures contaminés tout en rinçant la zone touchée avec de grandes quantités d'eau courante pendant au moins 15 minutes. OBTENEZ DES SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS. Si une solution glacée de chlorure de benzalkonium aqueux à 0,13% (Zephiran) ou de gel de gluconate de calcium à 2,5% est disponible, le rinçage peut être limité à 5 minutes, avec la solution de trempage ou le gel appliqué dès que le rinçage est arrêté. Des gants doivent être portés lors de l'application du gel pour éviter le transfert de HF et les brûlures secondaires. Si vous utilisez du gel de gluconate de calcium, il doit être continuellement réappliqué et massé dans la zone touchée jusqu'à ce que la douleur ait été soulagée pendant au moins 30 minutes. Si le chlorure de benzalkonium (Zephiran) ou le gel de gluconate de calcium n'est pas disponible, le rinçage doit se poursuivre jusqu'à ce qu'un traitement médical soit fourni.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux affectés avec de grandes quantités d'eau qui coule doucement ou une solution saline stérile de 0,9 % pendant au moins 15 minutes. Tenez la paupière grande ouverte. Obtenez immédiatement des soins médicaux. Le rinçage des yeux devrait se poursuivre pendant le transport chez le médecin.
<b>Ingestion:</b>	Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Tentez l'administration immédiate d'une substance liant le fluorure : lait, comprimés de carbonate de calcium à mâcher ou 4-8 onces (120-240 ml) de lait de magnésie ou d'un antiacide liquide. Évitez de grandes quantités de liquide car il peut induire des vomissements.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Le traitement de l'hypocalcémie associée à l'exposition aux composés de fluorure corrosifs peut être corrigée par gluconate de calcium ou chlorure de calcium intraveineux. Le traitement de l'hypomagnésémie peut être corrigé par sulfate de magnésium ultraveineux.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Peut libérer de grandes quantités de fumées malodorantes, denses, qui peuvent contenir des gaz toxiques non-identifiés.

**Produit ou gaz issus de la combustion:**

À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Fluorure d'hydrogène.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

**Mesures de protection de l'environnement:**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

**Méthodes de nettoyage:**

Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manipulation. Réservé à l'usage industriel. Ne pas ingérer.

**Stockage:**

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 5 °C (41°F) et 35 °C (95°F)  
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Protéger du gel, la température de congélation est de  $\leq 32$  ° F ( $\leq 0$  ° C).

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Acide hexafluorotannique	2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (en F) 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (en F)	2.5 mg/m <sup>3</sup> PEL (en F) 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA Poussières. 2.5 mg/m <sup>3</sup> PEL (en F) 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA Poussières.	Rien	Rien
Phosphoric acid, manganese salt	0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (en Mn) Fraction inhalable. 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA (en Mn) Fraction alvéolaire.	5 mg/m <sup>3</sup> Ceiling (en Mn)	Rien	Rien
Méthanol	200 ppm TWA (PEAU) 250 ppm STEL	200 ppm (260 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation locale et générale d'échappement afin d'éliminer et d'empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou de buées générées lors de la manipulation de ce produit.

**Protection respiratoire:**

Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).

**Protection de la peau:** Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port d'un tablier et de chaussures imperméables est recommandé.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Brun
<b>Odeur:</b>	Neutre
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	< 2 (solution à 6%)
<b>Pression de vapeur:</b>	Indéterminé
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	> 155.6 °C (> 312.1 °F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Indéterminé
<b>Densité/Densité relative::</b>	1.09 - 1.12 à 15.6 °C (60.08 °F)
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Indéterminé
<b>Point d'éclair:</b>	60 °C (140°F) ; Le produit n'entretient aucunement la combustion.
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Indéterminé
<b>Inflammabilité:</b>	N'entretient pas la combustion
<b>Taux d'évaporation:</b>	Indéterminé
<b>Solubilité:</b>	Complet
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Indéterminé
<b>Teneur VOC:</b>	5 % Méthode EPA 24
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non disponible
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Peut dégager du fluorure d'hydrogène.
<b>Produits incompatibles:</b>	Ce produit peut réagir avec des alcalis puissants. Cette matière réagit avec le verre, le béton, certains métaux, la silice contenant des matières, le caoutchouc, le cuir et plusieurs organiques.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Contient des fluorures. L'exposition aux fluorures au fil des ans peut causer une fluorose.
<b>Contact avec la peau:</b>	Ce produit est très irritant pour la peau et peut causer des brûlures. Le liquide ou la vapeur peut causer une irritation du genre fluorure ou des brûlures qui peuvent ne pas être immédiatement douloureuses ou visibles. L'acide hydrofluorique pénétrera la peau et attaquera les tissus sous-jacents et les os. De grosses brûlures (plus de 25 po2) peuvent aussi causer une hypocalcémie et d'autres effets systémiques qui peuvent être mortels.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Ce produit cause une irritation grave des yeux et peut causer des dommages irréversibles dont des brûlures et la cécité.
<b>Ingestion:</b>	L'ingestion de petites quantités de ce produit peut se solder par une hypocalcémie possiblement mortelle et une toxicité systémique. L'ingestion de grandes quantités de ce produit peut se solder par un empoisonnement par fluorure, incluant des symptômes de calcification des ligaments et des changements graves aux os rendant les mouvements normaux douloureux, des mouchetures aux dents, une fibrose pulmonaire, de l'anémie, de l'anorexie, des effets dentaires et possiblement la mort. L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. Contient des fluorures. L'exposition aux fluorures au fil des ans peut causer une fluorose.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Poly(4-vinylphénol-N-méthylglucamine-formaldéhyde)	Rien
1-Propoxy-2-propanol	Oral LD50 (Rat) = 2.8 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 3.55 g/kg
Acide hexafluotitanique	Rien
Phosphoric acid, manganese salt	Rien
Méthanol	Oral LD50 (Rat) = 5,628 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 7,300 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 14.4 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 15,800 mg/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Poly(4-vinylphénol-N-méthylglucamine-formaldéhyde)			
1-Propoxy-2-propanol	Irritant		Système nerveux central Yeux Reins
Acide hexafluotitanique			
Phosphoric acid, manganese salt	Irritant		Comportemental Sang Développemental Reins Foie Poumon Mutagène Système nerveux Reproductif Respiratoire Vasculaire
Méthanol	Irritant		Yeux Métabolique Système nerveux

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Poly(4-vinylphénol-N-méthylglucamine-formaldéhyde)	Non	Non	Non
1-Propoxy-2-propanol	Non	Non	Non
Acide hexafluotitanique	Non	Non	Non
Phosphoric acid, manganese salt	Non	Non	Non

Méthanol	Non	Non	Non
----------	-----	-----	-----

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Hexafluoro titanico acid, Phosphoric acid)  
 Division: 8  
 Numéro d'identification: UN 3264  
 Groupe d'emballage: III

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Hexafluoro titanico acid, Phosphoric acid)  
 Division: 8  
 Numéro d'identification: UN 3264  
 Groupe d'emballage: III

### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Hexafluoro titanico acid, Phosphoric acid)  
 Division: 8  
 Numéro d'identification: UN 3264  
 Groupe d'emballage: III

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 06/27/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.